

ANALYSE DE TEXTES SOCIOLOGIQUES

Année académique 2018-2019

Daniel Vander Gucht (danielvandergucht@yahoo.fr - vdg.lettrevolee.com)

Les règles de l'écriture sociologique

« Les sociologues se sont peu préoccupés du langage qu'ils emploient. »

Pierre Naville, « Les langages de la sociologie », *Logique et sociologie, Epistémologie sociologique*, n° 7, 1969.

« Les vrais romanciers réalistes d'aujourd'hui sont les sociologues. »

Michel Zérafra, *Roman et société*, Paris, PUF, 1971.

« L'entrée dans la vie comme entrée dans l'illusion du réel [...] ne va pas de soi. Et les adolescences romanesques, comme celles de Frédéric ou d'Emma, qui, tel Flaubert lui-même, prennent la fiction au sérieux parce qu'ils ne parviennent pas à prendre au sérieux le réel, rappellent que la "réalité" à laquelle nous mesurons toutes les fictions n'est que le référent universellement garanti d'une illusion collective. »

Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, Paris, Le Seuil, 1992.

Si l'on y songe, l'écriture est bien l'activité principale du sociologue, depuis la prise de notes jusqu'à la rédaction d'articles et d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, de communications à l'occasion de colloques en passant par des notes de cours, des rapports de recherche et de thèse et d'innombrables documents administratifs — soit ce que nous appelons la « littérature grise ». Homme de plume (ou de clavier) sinon de lettres, il serait, suivant la célèbre distinction opérée par Roland Barthes avec l'écrivain, un « écrivain » (soit un scribe ou un clerc). Du reste, suivant l'adage bien connu « *publish or perish* », tout chercheur novice contraint de publier (c'est-à-dire de soumettre ses écrits au débat public et au jugement de ses pairs), ne serait-ce que son mémoire, ou sa thèse s'il ambitionne de faire carrière dans le monde académique, rencontrera bien vite les règles tacites du bon usage des citations et du jargon de la profession : ces références obligées et distillées à bon escient, dont la fonction est sans doute moins d'étayer une démonstration que d'attester que l'auteur reconnaît et maîtrise pleinement les codes et les usages du monde académique. Ces conventions agissent, en effet, en tant que « système d'allusion à une sensibilité » (Michel de Certeau, *La Culture au pluriel*, Paris, Christian Bourgois, 1974), comme autant de « mots de passe » et de « signes de reconnaissance » marquant la connivence entre l'auteur et ses évaluateurs ainsi que sa docilité aux prescriptions du monde savant, validant ainsi sa prétention à intégrer ce milieu. Et il en va de même des figures de rhétorique, du recours aux métaphores et aux analogies (dont l'usage abusif a été dénoncé par Sokal et Bricmont dans leur livre *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob, 1997), mais surtout de l'usage des références bibliographiques qui garantissent la conformité du discours en l'inscrivant dans une tradition, indépendamment de la pertinence, du bien-fondé et de la justesse de la thèse elle-même.

Cette codification cryptée est destinée à ériger une barrière entre la sociologie savante universitaire et la sociologie spontanée vulgaire comme entre la sociologie et les autres sciences humaines concurrentes, mais aussi à encourager et à arbitrer les conflits d'écoles. Même dans les ouvrages destinés

aux doctorants, comme ceux d'Umberto Eco (*Comment écrire une thèse de doctorat*) ou de Howard S. Becker (*Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 1986), on aborde des points de méthode, des « ficelles du métier » et des manières de structurer sa thèse mais on reste évasif sur la nature et les propriétés de l'écriture scientifique (dont on trouve une démonstration aussi magistrale que cocasse dans *Cantatrix sopránica L.* et autres écrits scientifiques de Georges Perec), les questions de genres (essai, traité, précis, manuel, thèse) et de technique ou de stratégie d'écriture et encore moins de stylistique et de rhétorique, bref on ne s'interroge guère sur le sociolecte du milieu sociologique, comme le fait remarquer Pierre Naville.

Ces questions ne sont pas davantage abordées dans le *cursus* du sociologue, comme si l'écriture sociologique n'était ni problématique ni codifiée. Elle passe ainsi pour une sorte d'écriture neutre, blanche, objective, sans effets ni apprêts, justifiant tantôt son aridité par un refus délibéré de faire du style ou de la littérature (ce qui traduit déjà, ne serait-ce qu'en creux, une attention à ne pas déroger à ce qui serait l'écriture scientifique), tantôt ses circonlocutions et ses précautions oratoires par la hantise d'être mal compris, comme s'en expliqua à de nombreuses reprises Pierre Bourdieu, qui recommandait pourtant d'« écrire comme Flaubert ». Cette occultation du dispositif scriptural, des enjeux stylistiques, de la rhétorique sociologique et des stratégies de publication ressemble à s'y méprendre à une forme d'escamotage dans la lutte que se livrent traditionnellement « le savant » et « le lettré » (Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985) afin de faire prévaloir la clarté et la simplicité supposée du savant qui « énonce et décrit des faits » sur la subjectivité et les artifices du littéraire qui « fait des phrases ». Aujourd'hui encore, nombre de sociologues prennent leur distance avec la littérature en arguant que le sociologue se préoccupe avant tout de méthode tandis que l'affaire de l'écrivain serait la forme (voir les manuscrits de Zola suffit à se convaincre du contraire) ou que la littérature entretient l'« illusion romanesque », comme dit encore Bourdieu, tandis que les vrais romanciers réalistes seraient désormais les sociologues, selon Michel Zérafra.

Il n'en reste pas moins que cette oblitération de l'activité scripturale dans la formation sociologique est dommageable dans la mesure où elle fait non seulement l'impasse sur la dimension critique et réflexive de l'écriture sociologique, interdisant de la sorte au sociologue de s'interroger sur son propre mode d'énonciation et sur son rapport au réel médiatisé par l'écriture, mais elle prive également le sociologue de l'expérience et du savoir des romanciers contemporains sur la dimension spéculative des mécanismes narratifs, maintenant ainsi le sociologue dans un rapport naïf au langage sur le mode du roman naturaliste du XIX^e siècle. D'après Anne Barrère et Danilo Martucelli (*Le Roman comme laboratoire*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2009), les sociologues auraient refusé de s'engager sur terrain du déconstructivisme du nouveau roman ou sur celui du tournant linguistique qu'ont plus volontiers emprunté leurs collègues anthropologues, et ils en seraient ainsi restés à une forme non problématisée de réalisme social dont le roman réaliste leur fournit le modèle auquel ils restent d'ailleurs quasi exclusivement attachés pour rendre compte du réel. Il convient donc de s'interroger, dans un premier temps, sur les raisons de cette scotomisation dont fait l'objet l'écriture spéculative dans l'épistémè sociologique (pensons au discrédit de l'essai par rapport au traité ou au manuel dans le champ de l'édition universitaire et au dédain de la parole par rapport au chiffre et du récit par rapport aux archives) et, dans un second temps, sur les enjeux et les effets de cet aveulement sur la conception que continue à se faire la sociologie de la réalité ou de l'objectivité, l'avantage de l'écrivain sur le sociologue résidant en outre dans la conscience réflexive des mécanismes narratifs du premier par rapport à une certaine naïveté en la matière du second. Mais au-delà des méri-

tes comparés de la sociologie et du roman à dire le réel, la question reste de savoir si la sociologie et la littérature sont compatibles, soit d'interroger la possibilité de faire de la sociologie sans être nécessairement sociologue.

En Angleterre, H. G. Wells participe aux premiers congrès de sociologie tandis qu'en Allemagne, les œuvres de Thomas Mann et de Max Weber se répondent. L'ambition du roman social, naturaliste ou réaliste, et du roman expérimental était du reste solidaire, à leur naissance, du projet sociologique naissant qui promettait pareillement de décrire et d'expliquer la réalité sociale en fonction des « lois de la biologie et de la société », comme le précise Zola qui s'inspire ici explicitement des principes de la médecine expérimentale de Claude Bernard, tout comme le fera Émile Durkheim lui-même. Songeons encore à Balzac dont l'avant-propos de la *Comédie humaine* (son cycle romanesque qui s'intitulait initialement « études sociales ») tient lieu de véritable programme sociologique visant à peindre la société de son époque, ou même de Flaubert qui, en dépit de ses positions politiques conservatrices et sa revendication d'autonomie pour l'art et la littérature, n'en invitait pas moins la France à renoncer à l'inspiration et à la métaphysique pour se mettre à la critique et examiner les choses elles-mêmes... à l'instar, encore une fois, de Durkheim, comme le rappelle Wolf Lepenies (*Les Trois Cultures : entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995).

À partir de ce constat on peut prendre l'intitulé de ce cours (« analyse de textes sociologiques ») au pied de la lettre en abordant littéralement la sociologie comme un « texte » susceptible d'analyses en termes de genre, de style et de rhétorique, ce qui donne ainsi l'occasion de révéler ces règles tacites et ces procédés implicites d'écriture tout en interrogeant les critères de scientificité de ces textes sociologiques par rapport à d'autres formes et genres d'écriture qui peuvent lui disputer le terrain de la connaissance sociologique du monde social. On peut en effet s'interroger sur les relations ambivalentes qu'entretiennent la littérature et la sociologie. Ces rapports sont le plus souvent déclinés sur le registre de la méfiance et de la dénégation, au point qu'un sociologue qui emprunterait la voie de la narration et, pire encore, de la fiction, se verrait *ipso facto* discrédité auprès de ses pairs, voire banni de sa communauté scientifique s'il ne distinguait clairement entre sa production scientifique « sérieuse » et ses « fantaisies » littéraires. Certes, quelques écrivains-philosophes ont réussi à se faire une place en qualité de penseurs et de précurseurs de la sociologie dans son panthéon, tels Montesquieu ou Rousseau, mais certainement aucun littérateur, même si, comme on disait de Marx qu'il n'était peut-être pas sociologue mais qu'il y avait bien une sociologie chez lui, certains romanciers dits « réalistes » sont régulièrement cités par les sociologues pour leur « imagination », leur « intuition » ou leur « sensibilité » sociologique. Soulignons néanmoins que l'usage des œuvres littéraires est cantonné soit à l'illustration de propos savants étayés par quelque tableau statistique ou formule mathématique pour faire bonne mesure, soit au rang de « document » sur une époque révolue.

Les écrivains n'ont, quant à eux, pas de mots assez durs pour fustiger la fatuité, la vulgarité et le ridicule des sociologues qui s'ingénient à produire des lois générales et matérialistes pour rendre compte de la vérité humaine qui leur semble relever exclusivement et irréductiblement du régime de singularité, comme l'attestent les escarmouches littéraires et mondaines qui ont opposé Danielle Sallenave à Pierre Bourdieu, entre autres, ou les arguments invoqués par Nathalie Sarraute dans *L'Ère du soupçon* (Paris, Gallimard, 1956) pour prendre ses distance avec le roman traditionnel, trop proche du modèle naturaliste avec ses « types sociaux » pour rendre compte des « états d'âme » et des « tro-

pismes », de la « liberté » et des « mystères » de la « réalité psychologique actuelle ». C'est que deux projets totalisants et investis d'une valeur sacrée pour leurs officiants respectifs s'affrontent ici : la littérature immaculée et auréolée de la théorie de l'art pour l'art qui célèbre un art émancipé et souverainement libre et la sociologie impérialiste qui s'arroge le monopole du savoir sur le social et de la vérité objective. Les choses se corsent lorsque sociologues et littérateurs s'engagent sur le même terrain et prétendent dire chacun à sa manière la vérité sur le monde social. On assiste alors à la confrontation de la thèse sociologique et du roman à thèse. Or, Sartre entendra faire d'une pierre deux coups en imposant sa définition de la littérature politique de situations (par opposition à la littérature psychologique de caractères) et en réglant son compte à ce « bourgeois » de Flaubert dans *L'Idiot de la famille*. Ce chantier inachevé sera en quelque sorte repris par Bourdieu qui fera à son tour, dans *Les Règles de l'art*, un sort à ce même Flaubert qui, dans *Bouvard et Pécuchet*, ridiculisait les savants et leurs prétentions à édicter des lois immuables et universelles.

Cette manière de s'ignorer aussi ostensiblement, de se tourner le dos voire de se dénigrer mutuellement trahit une véritable rivalité née, manifestement, d'une proximité jugée gênante par certains entre littérature et sociologie en un temps où la sociologie hésitait encore entre le modèle des sciences de l'esprit et le modèle des sciences naturelles. Le caractère persistant de cet ostracisme du littéraire en sociologie, désormais arrimée aux sciences humaines, témoigne, me semble-t-il, de l'insécurité foncière que nombre de sociologues continuent à éprouver à l'égard de la validité et de la spécificité de leur propre discipline. Sentiment d'insécurité, et donc tendance à serrer les rangs tel un camp retranché, accru chez les sociologues positivistes depuis ce qu'on a coutume d'appeler le tournant linguistique ou pragmatique dans le champ des sciences humaines, à savoir l'abandon de la sacro-sainte « rupture épistémologique » qui garantissait la pureté du savoir sociologique contre la contamination du sens commun, le jeu des interprétations et des co-constructions de sens de la réalité sociale par l'ensemble des acteurs-médiateurs sociaux (parmi lesquels le sociologue déchu de son statut souverain et de son point de vue surplombant quasi divin), la critique du mythe d'une écriture neutre opposée à une littérature (forcément) subjective. La question iconoclaste que pose le pragmatisme ou le constructivisme aux sciences sociales – et singulièrement à la sociologie, à l'anthropologie et à l'histoire – est, précisément, celle de savoir en quoi l'histoire, la description ethnographique ou le discours sociologique se distinguent d'un récit. Et cette question est de fait très perturbante, mais aussi très féconde, si l'on accepte de la prendre au sérieux, c'est-à-dire sans céder à l'anti-scientisme postmoderne ni non plus se raidir dans une posture dogmatique positiviste. Ainsi, l'anthropologue Clifford Geertz semble bien renoncer au *credo* de l'objectivité de la science et conçoit les sciences sociales comme des récits interprétatifs tandis que l'historien James Clifford conçoit le récit anthropologique comme un texte littéraire. Peter Woods considère ainsi que « les ethnographes ont beaucoup de points communs avec les romanciers, les historiens sociaux, les journalistes et les producteurs de programmes de télévision. Shakespeare, Dickens, D.H. Lawrence [...] entre autres font preuve d'une extraordinaire habileté ethnographique dans l'acuité de leurs observations, la finesse de leur écoute, leur sensibilité émotionnelle, leur capacité de pénétration des niveaux de réalité, leur pouvoir d'expression, leur habileté à recréer des scènes et des formes culturelles et à leur “donner vie” et finalement, à raconter une histoire avec une structure sous-jacente. » (Peter Woods, *Ethnographie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1990.)

On peut donc prendre la littérature – et la fiction – au sérieux et s'interroger sur la valeur ou la portée sociologiques de ce que j'appellerais la « sociologie littéraire » (à savoir la sociologie implicite

de certaines productions littéraires). Jacques Dubois parle de « sociologie romanesque » et ne se borne pas à voir dans une œuvre littéraire un simple document témoignant fidèlement d'un moment, d'un lieu et d'un milieu, et le romancier comme un informateur plus ou moins fiable. Certes, pour le sociologue, un roman peut livrer des informations précieuses sur un temps ou un environnement qui ne sont plus accessibles à l'observation directe du chercheur (mais l'œuvre n'a dans ce cas de valeur qu'en tant qu'archive et document pour le chercheur), ou au contraire, comme le veut une certaine tradition en sociologie de la littérature, trahit-il une « vision du monde », une idéologie qui est, à son insu, celle de la position sociale de son auteur. Considérer une œuvre littéraire comme un simple document revient pourtant non seulement à occulter qu'il s'agit là d'une construction de sens délibérée et d'une proposition esthétique contextualisée qu'on se doit – au même titre qu'un journal intime ou un acte administratif – de passer au crible de la critique historique pour en tirer une information et des données objectives et factuelles exploitables. Sans ignorer la spécificité des genres littéraires, toute œuvre de création romanesque est en soi un mode de connaissance du monde mise en forme selon des règles propres, des procédés rhétoriques et des conventions esthétiques certes différentes d'un essai, d'un traité ou d'un rapport de recherche, mais que rien n'autorise à nier ni à subordonner à d'autres mises en récit de la connaissance du social. Il faut donc être très vigilant et éviter de prendre ce *corpus* littéraire pour de simples témoignages historiques ou factuels. D'autant que Lukacs définit le roman comme un genre qui se définit par une opposition drastique entre l'individu et la société (Gyorgy Lukacs, *La Théorie du roman*, Paris, Gonthier, 1963). Mais le romancier qui campe ses personnages typés pour raconter des histoires exemplaires dans des mondes sociaux reconstitués de manière crédible est-il vraiment si éloigné du sociologue qui procède par modélisation et typification pour proposer une interprétation plausible des logiques sociales à l'œuvre dans la société ?

La question de savoir ce que la littérature fait à la sociologie me semble néanmoins recouvrir plusieurs sous-questions. En effet, la question de savoir à quel type de production sociologique correspond le roman sociologique renvoie en retour à celle du « genre littéraire » de l'essai, du traité ou du rapport sociologique (cf. « L'essai comme genre » de Theodor Adorno). Et si l'on se demande dans quelle mesure on peut valablement faire de la sociologie en tant qu'écrivain, il y aurait également lieu de se demander si un sociologue cesse de l'être lorsqu'il se fait romancier. Cette question fait inmanquablement penser à Robert Musil, l'auteur de *L'Homme sans qualités*, qui hésita longtemps à embrasser une carrière sociologique (lui qui tentera de décrire dans son roman cet « homme moyen » de nos statistiques), à Georges Perec, sociologue passé, avec armes et bagages, à la littérature, comme en attestent *Les Choses* (qui raconte la société de consommation dans les grands ensembles urbains vue par un jeune couple qui travaille pour un institut de sondage) et *La Vie, mode d'emploi*, ou plus près de nous, dans un registre certes différent, à Michel Houellebecq, autre peintre de la vie moderne qui n'hésite pas à invoquer Auguste Comte, tout comme au cinéma, le Jean-Luc Godard de *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (la banlieue) et *Masculin-féminin* réalisés dans le sillage de *Chronique d'un Été*, le premier film sociologique de Jean Rouch et Edgar Morin. Cette question de la possibilité de concilier la sociologie et la littérature, sans pour autant confondre les registres, concerne peut-être, en définitive, davantage les modalités d'institutionnalisation et les instances de légitimation et de professionnalisation d'une discipline telle que la sociologie (son ancrage universitaire et son impact médiatique, ses prétentions scientifiques et ses applications pratiques, sa généalogie revisitée et retouchée, ses codes et ses conventions, etc.) que sa vocation ou son objet, infiniment plus vastes et flexibles. Et nous ramène donc inévitablement, pour les sociologues

que nous sommes, à une forme de sociologie de l'institution littéraire, mais aussi à la sociologie de l'institution sociologique à travers l'analyse de la production de son discours et de l'écriture de la sociologie.

Consignes

L'idée, cette année, est de prendre l'intitulé du cours au pied de la lettre en abordant, littéralement, la sociologie comme la production de textes susceptibles d'analyses du discours en termes de genre sociologique, de style sociologique et de rhétorique sociologique afin d'en identifier les codes tacites et d'analyser les procédés et les indices qui leur confèrent une légitimité académique, c'est-à-dire de mettre au jour les règles de l'écriture sociologique universitaire. Il s'agirait donc en quelque sorte de renverser la perspective sociologique classique qui consiste à analyser une œuvre littéraire en termes sociologiques et de nous approprier les méthodes de la critique littéraire comme de la critique sociologique classique pour les appliquer à des textes sociologiques et ainsi contribuer à une meilleure connaissance sociologique de la sociologie elle-même. Cette approche, à ma connaissance inédite, pourrait s'avérer d'une grande fécondité. Nous n'aurons sans doute pas les moyens ni le temps, au cours d'un quadrimestre, de mettre en pratique ce programme d'analyse du discours sociologique en appliquant une telle grille de lecture stylistique et sociologique à une série de textes concrets de sociologie mais nous pouvons en revanche essayer au moins d'établir une telle grille en tâchant de déterminer les critères de scientificité, les caractéristiques stylistiques, les procédés argumentatifs, les figures de rhétorique et le genre de la production sociologique savante à travers l'examen d'une bibliographie que je vous ai spécialement préparée à cet effet.

Vous constaterez ainsi qu'il y a 5 modules proposés sous la forme d'une question de recherche qui doit orienter votre lecture de ces textes et documents : chacune de ces 5 thématiques ou questions peut occuper jusqu'à 6 voire 8 étudiants pour que le poids de vos lectures ne soit pas trop lourd individuellement et que vous ayez le temps de mettre vos lectures en commun pour en dégager des éléments de réponse à la question posée. Et comme il n'est pas facile de travailler de la sorte à plus de 3 ou 4 étudiants — qui récolteront par ailleurs une même note collective — je propose encore de répartir la bibliographie de ce module entre deux groupes d'étudiants. Après avoir formé des équipes de trois à quatre personnes en fonction des modules choisis, vous allez vous retrouver entre vous pour vous répartir les lectures avec mon accord, puis confronter vos lectures et vos analyses pour élaborer la structure et la forme de votre travail collectif que vous présenterez d'abord en public pour que chacun puisse prendre connaissance de ce que les autres groupes auront appris puis sous forme d'un rapport écrit. Je voudrais voir chaque groupe constitué au moins une fois avant les vacances de Pâques pour valider votre répartition des lectures et l'orientation de vos travaux ou encore pour entendre vos difficultés et tenter de répondre à vos questions : vous pouvez me voir aussi souvent que nécessaire et aussi m'écrire par mail si ce sont des questions simples ou de pure information... Et une seconde fois avant la présentation orale pour m'assurer que vous soyez bien préparés. Ces séances de travail se tiendront dans ce local et non dans mon bureau, c'est pourquoi j'insiste pour que vous preniez rendez-vous au préalable afin que je ne me déplace pas pour rien si personne ne compte venir.

Pour l'exposé oral, vous serez beaucoup plus succints que pour la remise du travail écrit pour lequel vous disposerez encore de huit jours supplémentaires afin de pouvoir tenir compte des remarques qui

auront été formulées à l'oral et que vous jugerez pertinentes. Par ailleurs, le temps de parole étant compté, chaque groupe disposant en moyenne de 15 minutes maximum pour présenter son sujet avant de répondre aux questions de la classe, tout le monde ne pourra pas peut-être pas prendre la parole dans les grands groupes : arrangez-vous au besoin entre vous pour désigner un ou deux « porte-parole ». Sachez toutefois que vous ne serez pas évalués sur base de cette présentation orale, qui n'a d'autre but que de permettre aux autres groupes de prendre connaissance de vos travaux et de me permettre, le cas échéant, de vous faire quelques commentaires dont vous pourriez vouloir tirer profit pour corriger ou compléter votre rapport écrit qui, seul, sera évalué. Ce qui signifie aussi que vos cotes seront collectives : à vous de vous arranger avec cela pour que le travail et l'apport de chacun soient équilibrés ou alors clairement précisés et pondérés. Le travail écrit devra se présenter comme un article de revue de 20.000 à 30.000 signes espaces compris, avec un résumé en français de 500 à 1000 signes espaces compris, avec sa traduction anglaise, une liste de mots-clés (concepts sociologiques convoqués dans l'article), des notes de bas de page pour indiquer vos sources, référencer vos citations ou faire un commentaire marginal, et enfin une bibliographie reprenant tous les ouvrages que vous avez consultés et utilisés pour cette recherche.

Sachant par ailleurs que la *Revue de l'Institut de sociologie* que je dirige à l'ULB prépare un numéro spécial consacré à cette question de l'écriture sociologique, je vous invite à apporter le plus grand soin à la rédaction, à l'argumentation, à la présentation de vos références et au style de votre écriture pour les soumettre au comité de lecture de la revue — ce qui constituerait une mise en pratique des principes et préceptes que vos lectures et vos réflexions vous auront permis de dégager quant aux règles de l'écriture sociologique. Et peut-être que le comité de lecture de la revue souhaitera publier l'un ou l'autre de vos rapports sous forme d'articles dans la revue. Mais ça, c'est encore une autre affaire, mais c'est pour cela que j'voudrais aussi pouvoir vous demander d'apporter quelques corrections à votre rapport écrit le cas échéant, avant le 30 mai 2019.

Calendrier

12 février	Présentation du cours et exposé du travail pratique
19 février	Pas de cours : consultation biblio et concertation entre étudiants
26 février	Constitution des groupes, choix des modules et des lectures
12 mars	Permanence sur rendez-vous : mise en route et consignes
19 mars	Permanence sur rendez-vous : mise en route et consignes
26 mars	Permanence sur rendez-vous : mise en route et consignes
2 avril	Permanence sur rendez-vous : mise en route et consignes
23 avril	Permanence sur rendez-vous
30 avril	Permanence sur rendez-vous
7 mai	Présentation publique des travaux
14 mai	Remise des travaux écrits pour correction
30 mai	Remise des travaux définitifs

Bibliographie

1. Quels seraient les critères de scientificité du discours sociologique ? (6 étudiants) :

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989.

Jean-Claude Passeron, « L'illusion romanesque » in Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 207-225.

Jean-Claude Passeron, « Littérature et sociologie » in Pierre-Michel Menger et Jean-Claude Passeron (s.l.d.), *L'Art de la recherche. essais en l'honneur de Raymonde Moulin*, Paris, La Documentation française, 1994, p. 279-302.

Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.

Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001.

Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

2. La sociologie est-elle soluble dans la littérature? (8 étudiants)

*Michel Villette, « Thèses de sociologie et romans à thèse », *Revue de synthèse*, 5e série, 2006/1, p. 169-183 (http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S0102-69922002000200015&script=sci_art-text).

*Richard Sennett : « Sociology as Literature » : conférence, <http://www.youtube.com/watch?v=4ogeGVpBFZ0> / <https://theorytypes.wordpress.com/2010/02/19/richard-sennett-sociology-as-literature-lse-literary-festival/>

Richard Sennett, « How I write : sociology as Literature », in Gerda Henkel (s.l.d.), *Richard Sennett. How I write : sociology as Literature*, Munster, Rhema, 2009, p. 63-73.

*Anne Barrère et Danilo Martuccelli, « La sociologie à l'école du roman français contemporain », *Sociologies*, 18 janvier 2008 (<http://sociologies.revues.org/document1523.html>).

Anne Barrère et Danilo Martuccelli, *Le Roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Paris, Le Septentrion, 2009.

Jérôme Meizoz, *L'Œil sociologue et la littérature*, Genève, Slatkine, 2004.

Bernard Lahire, « Sociologie et littérature » in *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, « Poche », 2007, p. 172-257.

Howard S. Becker, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009.

Régis Bernard, « La sociologie comme récit », in *Récit et connaissance*, Lyon, PUL, 1998, p. 255-265.

Clifford Geertz, *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996. Voir résumé : <http://www.sociotoile.net/article1.html>

James Clifford, « De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire », in Daniel Céfai (s.l.d.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte/Mauss, 2003.

Vincent Debaene, *L'Adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, 2013.

3. La sociologie est-elle un récit de vie ? (8 étudiants)

Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 62, 1, 1986.

Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'Agir, 2004.

Norbert Elias, *Mozart, sociologie d'un génie*, Paris, Fayard, 1991.
 Maurizio Catani, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Paris, Klincksieck, 1982.
 François Dosse, *Le Pari biographique. Ecrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005.
 Claude Dubar et Sandrine Nicoud, *Les Biographies en sociologie*, Paris, La Découverte, 2017.
 Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983.
 Daniel Bertaux, *L'Enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2016.
 Jean Peneff, *La Méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.

4. Comment s'écrit la sociologie ? (6 étudiants)

Laurel Richardson, *Writing Strategies. Reaching diverse audiences*, Londres, Sage, 1990.
 Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971.
 Howard S. Becker et Pamela Richards, *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 1986.
 Cyril Lemieux, « L'écriture sociologique » in Serge Paugam, *L'Enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012.
 Jean-Yves Trépos, *L'Écriture de la sociologie. Essai d'une épistémologie du style en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2011.
 *André Petitat (s.l.d.), *Écrire en sciences sociales*, Tunis, Réseau international d'Ecoles doctorales de l' AISLF et de l' AUF (RéDoc), AISLF, 2012 (<http://redoc.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/06/Programme-final7.pdf>).
 Imed Meliti (s.l.d.), *La Fabrique du sens. Écrire en sciences sociales*, Paris, Riveneuve, 2016.

5. Quel est le genre de la sociologie ? (6 étudiants)

*Jacques Dubois et Pascal Durand, « Champ littéraire et classes de textes », *Littérature*, n° 70, 1980, p. 5-23 (<http://ressources-socius.info/index.php/reeditions/18-reeditions-d-articles/74-champ-litteraire-et-classes-de-textes>).
 *Laurence Rosier, « De la stylistique sociologique suivie d'une application pratique : discours direct, presse et objectivités », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 71, fasc. 3, 1993, p. 625-644. url : /web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1993_num_71_3_3894
 *Alain Viala, « Stylistique et sociologie : classe de postures », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 71, fasc. 3, 1993. p. 615-624 (url : /web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1993_num_71_3_3893).
 *Sabine Schwarze, « Introduction : la notion de "style" par rapport au discours scientifique », in Ursula Reutner et Sabine Schwarze (s.l.d.), *Le Style, c'est l'homme. Unité et pluralité du discours scientifique dans les langues romanes*, Peter Lang, Francfort/Berlin/Berne/Bruxelles/New York/Oxford/Vienne, 2008 (http://www.initem.net/public/langues%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9/Intro_Schwarze.pdf).
 Theodor W. Adorno, « L'essai comme forme » in *Notes sur la littérature*, Paris, Flammarion, 1984.
 Marielle Macé, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, 2016.
 Simone Bonnaïfous et Malika Temmar, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.
 Bruno Latour et Paolo Fabbri, « La rhétorique du discours scientifique : pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 1977, p. 81-95.
 Ricca Edmondson, *Rhetoric in Sociology*, Londres, McMillan, 1984.